

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom
Prénom
Fonction
Cabinet/ Organisme
Barreau
Adresse
.....
Téléphone
Télécopie
E-mail

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _____ (10 chiffres)
FR _____ (11 chiffres)
LU _____ (8 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _____ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Entretiens européens

BREXIT

1 an après, où en sommes-nous ?

Participation aux frais par personne : 210 € TTC**

Avocat-stagiaire : 155 € TTC**

Elève-avocat : 120 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à :
Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

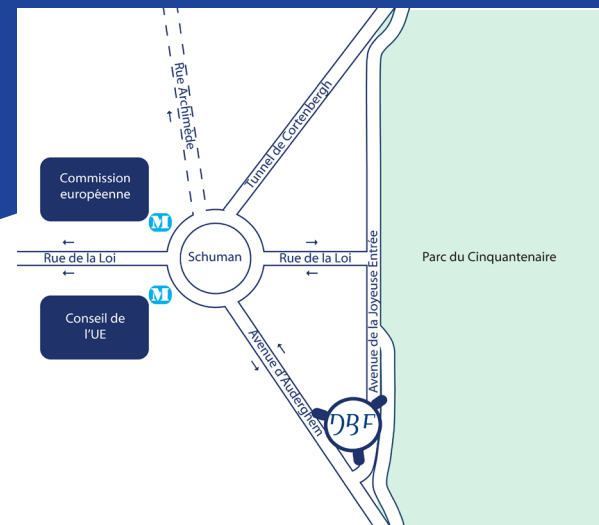
Manifestations à venir

- **Vendredi 13 octobre 2017** : Entretiens européens (Bruxelles)
Fonction publique européenne : Accompagner et défendre efficacement le personnel des institutions et agences européennes

- **Vendredi 10 novembre 2017** : Entretiens européens (Bruxelles)
Droit douanier européen : Evolutions, enjeux et opportunités

- **Vendredi 8 Décembre 2017** : Entretiens européens (Bruxelles)
Les derniers développements du droit européen de la concurrence

- **Date à déterminer** : Entretiens européens (Paris)
Droit européen des successions



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu



ENTRETIENS EUROPEENS A LA DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE BRUXELLES

BREXIT

1 an après, où en sommes-nous ?

VENDREDI 23 JUIN 2017



DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 23 JUIN 2017

BREXIT

1 an après, où en sommes-nous ?

9h15 - 9h30 : Propos introductifs

Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France

9h30 - 10h15

I. Ouverture - La procédure de retrait du Royaume-Uni de l'UE : Etapes et acteurs

Etat des lieux de la procédure de retrait du Royaume-Uni de l'UE

10h15 - 11h00

II. Les conséquences du Brexit en matière de commerce extérieur

Le cadre juridique des relations futures entre le RU et l'UE :

Les problématiques auxquelles seront confrontées les entreprises

Les solutions envisageables

Pause : 11h00 - 11h15

11h15 - 12h00

III. Les conséquences du Brexit sur les services financiers

12h00 - 13h30 : Déjeuner sur place

13h30 - 15h00

IV. Les conséquences du Brexit sur l'Espace judiciaire européen

13h30 - 14h15 : Les conséquences du Brexit sur coopération judiciaire en matière pénale (Agences européennes, MAE etc.)

14h15 - 15h00 : Les conséquences du Brexit sur la coopération judiciaire en matière civile

15h00 - 16h30

V. Table ronde/Débats sur les conséquences du Brexit pour les avocats et les services juridiques animée par Thierry WICKERS, Chef de la Délégation Française au CCBE

16h30 - 17h00 : Clôture

Michel BENICHOU, Président sortant du Conseil des Barreaux européens

7
heures
de formation
validées !